Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1997 : 20ème anniversaire de la médiation scolaire et 10ème anniversaire de l'animation de santé à l'école

L'année en cours marque les 20ème et 10ème anniversaires de deux institutions vaudoises primordiales dans le domaine de la prévention : la médiation scolaire et l'animation de santé.

Suite à diverses réflexions initiées dans les années 70 sur le problème des toxicomanies, un groupe de travail "Drogue dans les écoles", devenu par la suite commission permanente du Conseil d'Etat, a conçu la fonction de médiateur scolaire et développé une formation adéquate.

Aujourd'hui, ces médiateurs sont au nombre de 150 environ, répartis dans les établissements de la scolarité obligatoire, les gymnases, les établissements de formation professionnelle et quelques écoles privées. Formés par des spécialistes à affronter des domaines aussi divers que le problème des stupéfiants, la délinquance, les difficultés familiales ou encore la dépression chez les adolescents, les médiateurs restent des enseignants et exercent leur mandat à la faveur de périodes de décharge qui leur sont accordées.

Les animateurs de santé dont 10 volées ont été formées à ce jour sont quelque 80, répartis dans presque autant d'établissements. Ils exercent leurs activités en collaboration avec les médecins, infirmières et dentistes scolaires.

Ces intervenants constituent un véritable réseau et cherchent, par des actions coordonnées, à promouvoir la santé, au sens large du terme.

Comme pour les médiateurs, une formation spécifique et approfondie est assurée aux enseignants qui souhaitent exercer la fonction d'animateur de santé.

Complémentaires et agissant à la satisfaction des partenaires de l'école, les médiateurs et les animateurs de santé apportent les réponses indispensables aux questions que pose, pour nos élèves, une société en pleine évolution.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juin 1997

M. Fabien LOI ZEDDA, Secrétaire général du DIPC, Tél. (021) 316.39.30 M. Pierric FAVROD, Responsable cantonal des médiateurs scolaires, Tél. (021) 320.56.61 M. Jean-Daniel BOEGLI, Responsable cantonal de l'animation de santé, Tél. (021) 617.77.88.